

À propos de la Construction de l'Amazigh Commun

Carles Castellanos i Llorenç

Mes positions sur la standardisation de la langue amazighe que je voudrais apporter à ce colloque sont exposées *in extenso* dans ma thèse doctorale “*Le processus de standardisation des langues, étude comparative et application à la langue amazighe*” soutenue en 1998 à l’Université Autonome de Barcelone (Catalogne) et elles peuvent être résumées en trois sections, à savoir, la standardisation des langues, la standardisation de la langue amazighe, la fonction sociale de l’Amazigh Commun.

Sur la standardisation des langues

L’étude des processus de standardisation des langues nous montre l’existence de quatre types de codification en fonction de leur variation géographique: codification unitaire, compositionnelle, plurielle, indépendante.

La première, ou *unitaire*, construit une seule variété codifiée à partir aussi d’une seule variété préexistante. Ce type de codification pourrait être exemplifié par la langue française, construite fondamentalement sur un seul parler, celui de l’Île-de-France. La codification *compositionnelle* est celle qui arrive à une seule variété codifiée en partant de plusieurs variétés précédentes. Ce serait le cas typifié par la koïnē grecque, langue commune créée par la composition de différents dialectes. La codification *plurielle* est celle qui offre plusieurs variétés codifiées compatibles avec la conception et l’emploi unitaire de la langue. Des aspects d’une codification plurielle peuvent se trouver en anglais (américain, britannique etc.), en portugais (du Portugal, du Brésil etc.), dans l’allemand (de l’Allemagne, de l’Autriche etc.). Et la codification *indépendante* est celle qui traite les variétés différentes comme des langues séparées. Ce serait le cas des langues

scandinaves constituées par des parlars très proches mais qui au lieu de constituer une seule langue codifiée ont abouti à des langues différentes : suédois, danois, norvégien, etc.

En ce qui concerne la standardisation de la langue amazighe, on peut affirmer que le processus entamé il y a quelques décennies, doit être conçu comme compositionnel et pluriel, c'est-à-dire, parvenant à une seule variété codifiée (ou à plusieurs variétés codifiées qui sont compatibles) en partant de plusieurs variétés précédentes, en raison de sa situation de dispersion dialectale et du manque d'un seul centre de pouvoir politique qui puisse exercer une fonction unificatrice unique. Le degré de compatibilité des différentes variétés résultant de la codification plurielle dépendrait alors du modèle de composition établi et aussi des conditions sociolinguistiques du processus.

Comme phénomène préalable à la standardisation, il existe aussi un processus à signaler et qu'on peut nommer *homogénéisation interdialectale* qui serait préalable à l'écriture. Il se développe comme conséquence des contacts interdialectaux au sein d'une même aire linguistique. De manière générale, il est possible d'observer qu'un mécanisme d'égalisation interdialectale affecte, afin d'être plus largement compris, les locuteurs des différents dialectes géographiques lorsqu'ils se trouvent devant des auditeurs d'autres parlars. Souvent il s'agit aussi d'imiter les formes des secteurs sociaux les plus prestigieux ; on entre ainsi dans certains mécanismes de la standardisation sans qu'on puisse parler de standardisation proprement dite, en l'absence de systématisation ou de diffusion sociale que permet le support écrit. Ce phénomène est toujours partiel car il ne consiste pas en l'adaptation totale à un autre dialecte; ce n'est qu'un certain processus d'égalisation et de sélection formelle du locuteur afin d'éviter quelques formes jugées d'une portée réduite ou manquant de prestige social en les remplaçant par d'autres formes jugées plus compréhensibles ou prestigieuses.

Nous devons aussi relever deux autres phénomènes résultant d'un traitement non standardisateur de la variation linguistique: le *dialectalisme* et la *contraction stylistique*.

Nous dénommons *dialectalisme* la prépondérance des emplois dialectaux ou de la considération symbolique accordée aux dialectes au détriment de la variété standard supradialectale. Ce phénomène cache ce qui est en fait une cession des fonctions qui correspondent habituellement à une langue standard, à une autre langue, une langue différente qui exerce les fonctions de langue dominante. Il se caractérise donc par le fait que la variété standard appartient à une autre langue qui inhibe les échanges entre les dialectes de la langue subordonnée et projette sur eux son influence. Cela se traduit par une situation de "dialectalisation" de la langue subordonnée, qui présente une forte variété linguistique, et par la soumission aux modèles de la langue dominante.

La subordination comporte aussi une *contraction stylistique*, qu'on a définie ainsi : la langue subordonnée, éloignée des usages propres à la variété standard, connaît une organisation limitée et *sui generis* des registres sociaux ; il lui manque le lexique et des moyens expressifs que les registres standard possèdent.

Il faudrait enfin clarifier les différentes configurations géographiques possibles concernant la composition des dialectes d'une langue. On peut observer, par exemple, un cas de traitement de la diversité dialectale très connu comme celui de la langue basque, parlée, comme le catalan, des deux côtés des Pyrénées et dont le territoire appartient aux états espagnol et français. L'*euskara batua* (basque uniifié) s'est construit à partir des années 60 du XXe siècle sur la base principalement de deux dialectes centraux, le labortan et le guipuzcoan, chacun avec des caractéristiques remarquables: le labortan ayant le prestige d'être la langue littéraire depuis le XVIIème siècle; et le guipuzcoan comptant avec la vitalité sociale de son poids démographique et de la fidélité linguistique de ses locuteurs. Dans ce processus, malgré l'incorporation d'aspects du lexique provenant du biscaïen, ce dialecte est resté dans une position excentrique vis-à-vis du processus de la composition de la langue basque unifiée.

Certains auteurs ont décrit le biscaïen comme un dialecte "latéral", tout en ajoutant que les zones latérales sont de nature conservatrice, mais sont aussi exposées à la pénétration d'éléments étrangers. C'est la

conscience de cette « latéralité » ou « excentricité » de leur parler vis-à-vis de l'ensemble de leur groupe linguistique qui a rendu plus acceptable et logique pour les biscaïens une standardisation faite à partir d'une composition dialectale fondée sur un poids plus grand des autres dialectes.

On peut, donc, signaler que lorsque la construction du standard est *compositionnelle*, c'est-à-dire, lorsqu'on ne prend pas un unique parler comme base pour la construction de la langue standard, il existe toujours une zone qu'on peut dénommer *aire gravilectale* qui accumule le poids des incidences linguistiques pertinentes; par rapport à cette aire peuvent se situer les différents parlers avec des caractéristiques d'excentricité. C'est le cas, en ce qui concerne la langue basque, du dialecte biscaïen, dont les relations avec le standard ne sont pas aussi fluides que le sont celles des parlers de l'intérieur de l'aire mentionnée; dans ce cas concret d'excentricité, les usages sociaux formels peuvent être partagés, pour le parler excentrique, entre l'usage du standard national ou l'usage d'un parastandard régional convergent. La proportion dans l'usage de l'un ou de l'autre par les locuteurs du dialecte excentrique dépend de facteurs sociaux et politiques divers et, à terme, des relations internes et du degré d'intégration sociale et politique de l'ensemble du groupe linguistique.

La standardisation de la langue amazighe

Tout d'abord on doit procéder au choix du domaine géographique d'étude adéquat au recueil des matériaux de la langue amazighe, c'est-à-dire à la délimitation de l'aire que nous avons dénommée « aire gravilectale ». Dans ce sens nous avons délimité l'aire comprise entre les parlers *taqbaylit*, *tarifit* et *tacelhit* en tant qu'aire gravilectale, dans laquelle nous devons puiser l'essentiel des éléments pour l'élaboration de l'Amazigh Commun. L'exploitation des données que nous avons traitées dans notre thèse, nous a confirmé la validité de notre choix. Il nous faut avertir, en outre, que cette sélection n'a point été guidée par des préjugés d'ordre politique qui auraient pu nous borner à l'intérieur d'un seul État ; en revanche, nous n'avons tenu compte que des critères strictement linguistiques nous menant vers un maximum d'étendue géographique dans les possibilités d'homogénéisation.

Dans notre hypothèse, donc, les parlers touaregs seraient considérés comme des dialectes excentriques dont l'élaboration aboutirait à un standard propre régional, convergent avec l'Amazigh Commun. Il est indéniable, quand même, que les parlers touaregs pourraient continuer à enrichir l'Amazigh Commun surtout dans le domaine du lexique, mais il ne paraît pas probable que l'ensemble de la variété propre aux parlers touaregs puisse être intégrée totalement dans un Amazigh Commun tout en gardant pour l'ensemble le degré poussé d'homogénéité nécessaire.

Nous serions donc dans le cas de la langue amazighe devant une codification qui serait, selon nos propositions et d'un point de vue général, *compositionnelle* et en même temps *plurielle*, mais qui concentrerait les efforts de composition qui aboutiraient à l'Amazigh Commun sur une aire déterminée, celle qui est dénommée aire gravilectale, comprise à l'intérieur de l'espace délimité par les domaines des dialectes kabyle, rifain et chleuh.

Pour la construction de l'Amazigh Commun on doit procéder à un choix des matériaux dans trois domaines de la langue: phonétique, morphosyntaxe et lexique. L'application de critères de standardisation à ces matériaux nous a permis de préconiser, dans notre thèse, tout d'abord l'élaboration d'une graphie standard (un aspect déjà très développé par des études précédentes) ; deuxièmement, nous avons pu élaborer des aspects importants d'une morphologie commune avec de petites variations ; et en troisième lieu, nous avons établi une certaine base d'un lexique commun pluriel mais cohérent.

L'étude phonétique réalisée a donc d'abord permis d'en déduire une graphie générale commune; et en plus, tout en tenant compte des considérations sociolinguistiques différentes, nous avons jugé qu'il était bon d'utiliser, dans des zones géographiques concrètes, outre la graphie générale, un certain nombre d'applications particulières pour la transcription des réalisations plus divergentes appartenant, dans la plupart des cas, au parler rifain. L'ampleur de l'analyse systématique que nous avons faite des différentes variantes phonétiques nous a permis, néanmoins, de réduire l'appel à une graphie différenciée, à des phénomènes et à des cas très limités.

En ce qui concerne l' étude morphosyntaxique il faut remarquer l'effort développé tout spécialement dans le domaine des déictiques (démonstratif, adverbe et particules verbales de direction) et aussi dans la systématisation des particules interrogatives. Cet effort nous a permis d'avancer des propositions très homogènes dans des aires différentes de la morphosyntaxe, le vrai canevas de l'Amazigh Commun.

Quant au lexique il faut signaler que notre étude a exploré des domaines très divers. Tout d'abord les matériaux recueillis sont considérables et constituent, d'après ce que nous en savons jusqu'à présent, l'un des premiers recueils lexicaux et interdialectaux systématiques de la langue amazighe d'une certaine extension (plus d'un millier de termes de trois dialectes) dont nous espérons qu'ils puissent être l'objet d'une exploitation intensive au-delà de la première utilisation que nous en faisons dans notre travail. La systématisation de ces matériaux a été fondée sur la coïncidence du lexique des différents parlers dans un nombre important des éléments et aussi sur la simplification de la pluralité d'origine tout en proposant des formes préférentielles et des formes secondaires. Cette orientation nous a menés à l'élaboration pour l'Amazigh Commun d'un lexique pluriel qui par ses caractéristiques permet en même temps l'accomplissement effectif des fonctions communicatives et une convergence croissante entre les différentes variétés dialectales.

D'après ces études, et la considération des propositions qui se sont déjà développées dans les milieux berbérisants, on doit donc être d'accord avec le discours général qui soutient qu'il faut intégrer la variation dans la définition d'une norme et qu'il faut avancer vers une normalisation convergente, adopter des graphies compatibles, partager une néologie commune et intégrer des solutions concurrentes en matière de lexique et de graphie dans la compétence linguistique des berbérophones. Mais nous pensons qu'il serait convenable de reconnaître ce processus comme un processus de construction d'un Amazigh Commun (un Amazigh Commun construit fondamentalement sur la codification convergente des parlers nord-occidentaux - tarifit, taqbaylit, tamazight, tacelhit -, avec des apports divers de tous les parlers de l'aire amazighophone).

Selon nos propositions cet Amazigh Commun ne devrait pas être conçu comme une norme uniformisante mais "plurielle et convergente", c'est-à-dire, comme "un espace où l'utilisation d'une certaine multiplicité des formes n'empêche pas une intercommunication aisée et non ambiguë; en d'autres mots, qui permette une bonne intercompréhension". Il est évident que l'expansion sociale de la compétence des amazighophones dans l'emploi des matériaux linguistiques de cet "espace commun" (matériaux qui dépasseraient le bagage strict du propre parler de chacun) demande un enseignement adéquat de la langue et, à terme, une scolarisation généralisée.

Les objectifs de la standardisation de la langue amazighe (de même que pour toutes les langues, d'une façon générale) se posent sur deux lignes fondamentales: la communication interdialectale et la systématisation dans les travaux de sélection formelle et de création néologique. La langue amazighe, soumise à l'autorité alienante d'États qui se définissent eux-mêmes comme étant « arabo-islamiques », se trouve subordonnée à un pouvoir qui tend à freiner l'intercommunication des différents parlers amazighs et à empêcher l'apparition d'institutions amazighes représentant vraiment les locuteurs mêmes et avec une autorité reconnue qui leur permette de synthétiser et de diffuser d'une façon convenable et suffisante les propositions élaborées.

Les enjeux de cette proposition devraient être assumés par la communauté berbérante pour des raisons sociolinguistiques. Du point de vue sociolinguistique l'existence d'un Amazigh Commun est une nécessité. Si on veut avancer vers une langue amazighe qui soit socialement utile, celle-ci doit disposer d'un Amazigh Commun qui puisse remplir progressivement les fonctions de "langue standard". Sinon ce seront d'autres langues (le français et l'arabe, notamment) qui rempliront cette fonction et le processus de normalisation linguistique de la langue amazighe resterait bloqué.

Enfin, envisager la standardisation de la langue amazighe dans la perspective d'un Amazigh Commun serait aussi un facteur qui pourrait entraver les pressions qui seraient faites par les différentes

administrations étatiques tendant à séparer excessivement les différents parlers tout en leur faisant remplir un simple rôle de particularités régionales et en poussant d'une façon exagérée leur différenciation relative. Ces pressions vont se produire aussitôt que la présence sociale et officielle de la langue amazighe commencera à se développer dans une aire quelconque, et elles pourraient aboutir à un manque de normalisation réellement convergente.

Nous sommes conscients qu'au moment même d'avancer cette hypothèse de standardisation globale nous risquons des dangers importants, des dangers que l'expérience récente a suffisamment montrés. C'est pour cette raison que la nécessité d'une extrême prudence nous a menés à formuler le processus de création de l'Amazigh Commun selon deux niveaux fondamentaux (emblématique et véhiculaire), cette structure visant à couvrir, d'un côté les nécessités référentielles (symboliques ou emblématiques), et d'épuration, sans interférer d'un autre côté, avec les nécessités de communication qui seraient garanties par l'usage de la variété véhiculaire dans les activités sociales les plus générales de la vie quotidienne.

Fonction sociale de l'Amazigh Commun

Nous pouvons extraire des considérations précédentes sur la variété et la standardisation des langues en général, et aussi concernant la langue amazighe, une conclusion dans le sens d'une standardisation à deux niveaux, que nous proposons de structurer de la façon suivante:

Un standard « A » défini par les traits suivants:

- Un niveau de formalité élevé.

- Une graphie unique standard, dans la version tifinagh ou latine.

Ce standard A possède une seule écriture mais il peut admettre des lectures (ou prononciations) variables régionales.

- Une morphosyntaxe hautement unifiée (avec de rares variations).

- Un lexique hautement épuré (constitué uniquement par des formes appelées « préférentielles»; et parmi ces formes, celles plus épurées).

Nous proposons d'appeler ce **standard « A »: Amazigh Commun Emblématique (ACE)**.

Un standard « B » défini par les traits suivants:

- Un niveau de formalité moins élevé.

- Une graphie latine standard, ou simplifiée et avec des concessions régionales (c'est-à-dire, en acceptant une graphie adaptée à certaines réalisations phonétiques plus remarquables et que nous avons signalées comme « formes secondaires »).

- Une morphosyntaxe polymorphe (avec des variantes plus nombreuses que celles de l'Amazigh Commun Emblématique mais également en un nombre restreint).

- Un lexique pluriel épuré (mais en incluant l'ensemble des formes préférentielles et des formes secondaires). Le degré d'épuration dans ce niveau B du standard doit permettre, néanmoins, sa diffusion sociale (c'est-à-dire que, afin d'être réellement un instrument de communication sociale, il doit admettre les xénismes – pour la plupart des arabismes – qui soient les plus implantés).

Nous proposons d'appeler ce **standard « B »: Amazigh Commun Véhiculaire (ACV)**.

Le standard « B » qui serait élaboré avec un degré remarquable de pluralité ne devrait pas être entendu comme un ensemble de normes régionales séparées et cloisonnées entre elles mais en tant qu'une aire commune comprenant des formes qui, appartenant à l'origine à des variantes locales, pourraient finalement être échangeables ou du moins devraient être universellement connues dans le domaine linguistique amazigh par les locuteurs des différents dialectes. La proposition que nous avons développée dans notre travail se réclame à la fois d'une convergence qui soit unitaire mais aussi assez proche des réalisations des différents locuteurs (compris dans l'aire gavilectale, bien entendu) afin qu'une identification sociale assez solide puisse se produire.

Ce modèle de standardisation présuppose une **distribution des usages de ces modalités de la langue standard** de la façon suivante:

Le standard « A » ou Amazigh Commun Emblématique ne devrait couvrir, dans un premier moment que les domaines d'usage symboliques du genre de la signalisation routière et institutionnelle (toponymes et signalisations propres aux institutions et à la circulation urbaine et rurale etc.). D'autres emplois de cet ACE (plus épuré et pour cela moins diffusé socialement) devraient rester réservés, dans ce premier moment, aux domaines de la recherche et de l'expérimentation.

Le standard « B » ou Amazigh Commun Véhiculaire (ou standard avec des variantes régionales) devrait couvrir, en revanche, les domaines d'usage suivants:

- Usage social général. Presse et RTV.
- Panneaux d'avertissement; messages publics de renseignement.
- Alphabétisation et scolarisation.

Les formes de l'ACV (ou standard « B »), quoique provenant des différents parlers devraient être enseignées partout dans le territoire de langue amazighe afin de rendre possible aisément l'intercompréhension et l'intercommunication.

Seule l'extension de la connaissance de l'ACV pourrait permettre d'avancer progressivement dans le sens de l'épuration et l'homogénéisation de la langue standard, tout en élargissant, en même temps, les domaines sociaux de son usage.

Au moment d'ajouter quelques précisions et commentaires à cette proposition visant à la construction d'un Amazigh Commun à deux niveaux (Amazigh Commun Véhiculaire et Amazigh Commun Emblématique) il convient de signaler qu'elle n'est guère éloignée des propositions qui sont manifestées, depuis quelques années, par différents chercheurs et tout particulièrement par le docteur Salem Chaker, au moins depuis 1982. Notre proposition aurait néanmoins la

spécificité de permettre de combiner différentes fonctions importantes dans le processus de standardisation de la langue amazighe:

Tout d'abord, elle permettrait d'accélérer la possibilité d'intercommunication. Le seul fait de désigner l'objectif général de la standardisation comme « Amazigh Commun » placerait au premier plan l'établissement et le développement d'un espace conçu comme étant commun et dans lequel peuvent confluer tous les apports dialectaux susceptibles de favoriser l'intercommunication. Cette orientation est importante puisqu'elle permet de situer dans un lieu détaché l'objectif permanent d'homogénéisation basé sur l'échange entre les différents parlers; un échange qui serait le fondement d'une véritable convergence entre les différentes variétés.

Ensuite, notre proposition permet que deux des fonctions de tout processus de normalisation qui pourraient sinon conduire à des conflits sérieux soient plus facilement compatibles: la fonction véhiculaire et la fonction symbolique (ou emblématique) que doit remplir tout standard. La considération d'un niveau véhiculaire (ACV) favorise le développement de la communication et doit pourvoir le mouvement amazigh d'un outil d'expression et d'intercommunication propres. Et la considération d'un niveau emblématique (ACE) (avec l'emploi des formes plus épurées et des alphabets latin et tifinagh) permet de poursuivre le processus d'épuration nécessaire à toute langue en même temps que ses caractères symboliques et représentatifs en ressortent renforcés. La configuration de l'ensemble en deux niveaux d'un même Amazigh Commun en développement, permet de profiter des potentialités des différentes fonctions exposées sans faire que l'excessif penchant vers l'épuration ou un emploi prématûrement extensif de l'écriture tifinagh ou de certaines formes moins répandues de la langue puissent obstruer les fonctions véhiculaires et d'intercommunication les plus urgentes.

Encore quelques dernières précisions complémentaires pour préciser la portée sociale des notions déjà exposées. Tout d'abord nous devons avertir une nouvelle fois que l'ACV ne devrait pas être conçu comme une norme rigide et non plus comme une variété qui aurait le but d'être uniforme partout dans le domaine étudié mais

comme un espace d'intercompréhension et de communication interdialectale qu'il faudrait construire au moyen de la reconnaissance des formes qui soient plus aisément intercompréhensibles. L'élaboration d'un ACV n'est rien d'autre que l'exigence posée aux processus de standardisation de chacun des parlers à l'égard de deux conditions parallèles : la première condition serait que la sélection des formes soit faite non seulement en fonction du propre parler mais aussi en fonction d'une compréhension plus aisée de la part des amazighophones du reste de parlers (ou du moins de ceux de l'aire gravilectale qui a été choisie comme base de référence pour la standardisation commune) ; une seconde condition est que les formes sélectionnées se fassent connaître d'une façon mutuelle dans la pratique communicative et pédagogique journalière. C'est l'ensemble de ces matériaux standardisés et partagés que nous appelons Amazigh Commun (et plus concrètement dans l'aspect que nous sommes en train d'exposer, Amazigh Commun Véhiculaire).

Nous devons préciser aussi, d'un autre côté, que l'Amazigh Commun Emblématique tel que nous l'avons conçu ne constituerait pas une langue standard différente de l'Amazigh Commun Véhiculaire, dont la maîtrise exigerait un apprentissage coûteux ; au contraire, il n'est, pour nous, qu'une forme épurée et moins polymorphe d'un même Amazigh Commun et c'est pour cette raison que nous avons tenu à dénommer avec la seule désignation « Amazigh Commun » l'ensemble des matériaux standardisés. Cette dualité ACE vs ACV ne préfigure pas et elle n'entraîne pas non plus à notre avis, aucune sorte de diglossie dans le plan social puisque l'Amazigh Commun Emblématique devrait rester (dans la phase initiale que nous avons tout à l'heure ébauchée) réservé à des fonctions bien délimitées de type symbolique et emblématique et il doit rester aussi éloigné des usages sociaux occupés pleinement par l'Amazigh Commun Véhiculaire.

L'ensemble de notre proposition exige plusieurs éléments favorables, dont le plus important serait l'introduction de l'apprentissage de la langue amazighe dans l'enseignement ; elle exige aussi que dans les différentes zones de langue amazighe l'apprentissage de la langue soit appliqué d'une façon plurielle et

unitaire : c'est-à-dire qu'en partant du propre parler en processus de standardisation graphique, les éléments propres à l'Amazigh Commun soient partout régulièrement appris.

Le manque actuel de ces éléments sociaux favorables n'exclut pas, néanmoins, la possibilité de travailler dans le sens que nous proposons. Une standardisation réalisée d'une façon séparée et à l'insu des autres parlers ne ferait que retarder – et même obstruer – le développement de l'Amazigh Commun nécessaire pour les fonctions que nous avons exposées. Les expériences puisées dans les différentes réalités étudiées dans notre thèse et l'observation de la réalité amazighe nous amènent à considérer que seule une action coordonnée et une orientation commune bien établie dès le début permettront d'avancer vers un amazigh commun tout en surmontant les pressions vers la désagrégation exercées par les administrations centralisatrices des états, de façon générale opposés à toute conception qui aille au-delà de l'espace délimité par leurs propres frontières.

Carles Castellanos i Llorenç
Departament de Traducció d'Interpretació
Universitat Autònoma de Barcelona (Catalunya)